

# ARMOY

- Février 2011 -  
38<sup>ème</sup> Bulletin municipal  
Depuis sa 1<sup>ère</sup> édition il y a 20 ans

Chers administrés,

Tout d'abord, je tiens, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, à vous souhaiter une très bonne année 2011.

Je souhaite, également, par la même occasion, la bienvenue aux nouveaux habitants de notre commune.

Cette année, avec la collaboration du CAUE (conseil d'architecte, d'urbanisme, et de l'environnement), nous allons étudier les possibilités de réhabilitation de l'ancien presbytère et évaluer les conditions d'un développement qualitatif de l'urbanisation de ce secteur « Nord-est » du chef-lieu.

Cette étude portera sur l'organisation des accès et des dessertes, l'implantation des futures constructions, la gestion du stationnement, la préservation des qualités paysagères du site.

Durant le premier semestre, le Conseil Général de la Haute-Savoie va exécuter les travaux du carrefour « des prés carrés et de la route départementale n°26 ». Actuellement, le Conseil Général consulte les entreprises pour ce marché public.

Ces travaux seront financés par le Conseil Général et la commune d'Armoiy.

Nous reviendrons sur ce dossier dans un prochain numéro.

Dans le courant 2011, à l'Ermitage, la Communauté de Communes des Collines du Léman va entreprendre la construction du réseau collectif d'assainissement pour la première phase « Crêt Ste Marie - Ermitage ancien ». La deuxième phase « bouclage du plateau de l'Ermitage » est prévue durant l'année 2012-2013. L'élaboration de notre PLU (plan local de l'urbanisme) se poursuit. Au cours du mois d'avril, vous pourrez venir visiter, en mairie, l'exposition du PADD (projet d'aménagement et de développement durable). Ce PADD a été présenté à la population, lors de la réunion publique du 29 novembre dernier.

Ce nouveau document, qui n'existait pas dans le notre plan d'occupation des sols, définit les orientations de développement de notre commune pour les vingt années à venir.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce numéro.

Bien à vous

Laurent Rabhi, Maire.



## - Sommaire -

- Vie municipale	p.1
- Vie Locale	p.4
- Vie associative	p.9
- La CCCL	p.11
- Vie pratique	p.13
- Etat Civil / Agenda	p 14



Retrouvez les comptes rendus du Conseil Municipal dans leur intégralité sur : [www.armoy.fr](http://www.armoy.fr)

## Conseil municipal du 11 octobre

### **Aménagement de l'aile Est du bâtiment communal du chef-lieu**

L'aile Est du bâtiment communal du Chef-lieu abrite aujourd'hui un cabinet infirmier et un cabinet de kinésithérapie. Ces bâtiments sont relativement vétustes – en particulier la salle de bain et les sanitaires du cabinet kiné qui sont à revoir entièrement - et des travaux seront à prévoir pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

C'est pourquoi, lors de la séance ordinaire du 10 août 2010, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a donné son accord à la poursuite de la réflexion d'un projet d'aménagement d'ensemble de ce bâtiment.

M.le Maire demande aujourd'hui à l'Assemblée de l'autoriser à déposer des dossiers de demande de subventions auprès des différents organismes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité avec 2 voix CONTRE, 2 abstentions et 9 voix POUR, autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention pour ce projet dans le cadre de la Dotation Globale de l'Equipement et des Crédits Parlementaires.

### **Intégration de voirie au domaine communal**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, procède au classement d'office des voies dénommées «Rue du Bois aux Biches» et «Impasse du Bois Poulet» et approuve le transfert dans le domaine public des voies susmentionnées.

### **Hangar intercommunal : bail à construction entre la commune et le SIVOM**

Monsieur le Maire expose un historique rapide à propos du hangar communal :

- 1978 : Le premier hangar est construit dans la cour des commerces
- 1981 : La commune d'Armoy a déposé une demande de permis de construire sur la parcelle AD 194 de 1240 m<sup>2</sup> pour construire un hangar de 92 m<sup>2</sup>
- 1988 : Premier agrandissement
- En avril 2007, les parcelles voisines référencées AD 193 et 195 d'une surface totale de 1148 m<sup>2</sup> sont acquises. Depuis, le terrain a été décaissé, la haie existante enlevée, permettant d'augmenter la surface exploitable.

Il rappelle à l'assemblée que, par délibération du 12 avril 2010, le Conseil Municipal a autorisé le SIVOM Armoy – Le Lyaud à construire un nouvel hangar intercommunal sur les parcelles AD 193, 194 et 195, situées route du Bois de la Cour à Armoy, d'une superficie totale de 2388 m<sup>2</sup> et appartenant à la commune d'Armoy.

Il convient aujourd'hui de décider sous quel montage juridique cette opération se fera et propose à l'assemblée d'opter pour un bail à construction.



Monsieur le Maire montre une esquisse d'intégration paysagère du projet et précise que le coût approximatif est de 300 000 €.

Monsieur Richard BAUD précise que des subventions ont déjà été accordées pour ce projet. En effet, le Conseil Général versera une subvention de 50.000,00 € et 10.000,00 € ont été accordés au Syndicat pour la Construction du Hangar Intercommunal dans le cadre de la réserve parlementaire. La demande de D.G.E. sera renouvelée début d'année 2011.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 13 voix POUR et 2 abstentions.

Autorise Monsieur le Maire à signer un bail à construction avec le SIVOM Armoy-Le Lyaud pour une durée de 55 ans en contre partie de la remise des constructions en fin de bail.

Il précise que :

- Les frais afférant à cette transaction et ceux qui seront la suite et la conséquence, seront supportés par le SIVOM Armoy-Le Lyaud.
- La destination du bâtiment existant et du bâtiment à venir, définie dans la délibération du 12 avril 2010, ne pourra faire l'objet d'aucun changement sans accord du bailleur.
- Pendant la durée du bail, le preneur acquittera les impôts et taxes de toute nature afférents aux biens donnés à bail, à compter du 1er janvier de l'année suivant celle de la signature.
- Toute cession du bail est soumise à l'accord préalable exprès du bailleur ; le bénéficiaire sera alors subrogé au preneur initial dans les droits et les obligations découlant du bail.
- Le preneur s'engage à entretenir les biens en bon père de famille et à les conserver en parfait état d'entretien et de réparation pendant toute la durée du bail.
- Le preneur devra faire son affaire personnelle des autorisations qui seraient nécessaires à l'exercice de son activité et aux travaux envisagés.

## **Questions Diverses :**

### **Travaux :**

Monsieur Richard BAUD informe l'assemblée que les travaux de sécurisation de la route de l'Ermitage par la pose de glissières sont terminés ainsi que l'aménagement de la route de la Chavanne. Les retours des riverains sont positifs.

### **Journée du Patrimoine :**

Dans le cadre des journées du patrimoine des 18 et 19 septembre dernier, la commission environnement-patrimoine et cadre de vie a organisé une exposition de vieilles photos dans le pressoir communal. Un bon nettoyage a été nécessaire pour mettre en valeur ce lieu et entre 100 et 150 personnes ont profité de cet événement qui sera à renouveler l'année prochaine.

## Conseil municipal du 06 décembre

### SIAC : comité de pilotage sur l'ensemble du bassin des Dranses

Monsieur le Maire expose que, le 22 janvier 2009, le SIAC a été désigné comme la structure porteuse de l'animation et des études complémentaires nécessaires à la constitution du dossier de candidature définitif pour obtenir l'agrément « Contrat bassin ». Le 22 octobre 2009, le Comité d'agrément du Bassin Rhône-Alpes-Méditerranée a émis un avis favorable à la poursuite de l'élaboration du dossier par le SIAC.

Les arrêtés préfectoraux n° DDT-2010.664 du 29/07/2010 et DDT-2010.891 du 28/09/2010 constituent le Comité de Bassin des Dranses et de l'Est lémanique et désignent le Maire ou son représentant pour siéger au nom de la collectivité.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Monsieur Laurent RABHI, Maire, comme membre titulaire du Comité de Bassin et Monsieur Richard BAUD comme membre suppléant

### Bella Pizzas : reconduction de l'autorisation de voirie

Monsieur le Maire rappelle que, par arrêté numéro 2009/22, Monsieur ALVAREZ est autorisé à occuper le domaine public pour l'installation de son chalet à pizzas.

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il renouvelle l'autorisation aux mêmes conditions.

## Conseil municipal du 21 décembre

### Budget Principal : Décision Modificative n° 4

Monsieur le Maire propose d'inscrire au budget les régularisations budgétaires suivantes avant le 31 décembre 2010 :

#### Dépenses d'investissement

1641-ONA – Emprunts en euros + 527,00 €

165-ONA – Dépôts et cautionnements reçus + 273,00 €

#### Recettes d'investissement

10222-ONA – F.C.T.V.A. + 800,00 €

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la décision modificative susvisée.

## Conseil municipal du 10 janvier

### CCCL : modification de la fiscalité et des statuts

Le 27 décembre dernier, le Conseil Communautaire des Collines du Léman a décidé de changer de régime fiscal. En effet, à compter du 1er janvier 2011, le régime fiscal unique appelé Cotisation Economique Territoriale Unique (CETU) est adopté. Cette décision, prise avant le 31 décembre 2010, permet à la communauté de communes de récupérer une dotation d'état de 120 000 € pour l'exercice 2011.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, avec 3 voix CONTRE, 2 ABSTENTIONS et 10 voix POUR adoptent les nouveaux statuts de la CCCL.

### Questions diverses : L'Ermitage

Monsieur le Maire informe qu'une première tranche de travaux, du Crêt Sainte Marie jusqu'au hameau de l'Ermitage est prévue fin 2011. La coordination de ce chantier est très difficile car elle met en œuvre communauté de communes, SIEM, SYANE et commune d'Armoy.

Le projet d'aménagement prévu par M.DEN HENGST devra être revu à la baisse. La municipalité a repris contact avec son cabinet.

## Voeux du Maire

La traditionnelle cérémonie des voeux a, cette année encore, réuni de nombreux Armoisiens à la salle polyvalente, ce vendredi 14 janvier.



Au cours de son discours, Monsieur le Maire a présenté les différents travaux réalisés au cours de l'année 2010 : au niveau du SIVOM, tout d'abord, avec l'achat de 9 ordinateurs portables et d'un tableau blanc interactif, sur notre commune, ensuite, avec le changement du beffroi, la réfection complète de la route de la mouille Paccot,

celle de l'Ermitage qui a été sécurisée par des barrières, la pose de chicanes et d'une voie unique dans le hameau de l'Ermitage pour limiter la vitesse, l'installation d'abris bus sur Lonnaz et à l'Ermitage, la réalisation du PAVE (Plan Accessibilité Voirie Espace Publics).

Il a également annoncé les travaux programmés pour 2011: Hangar intercommunal, modifications des bâtiments des commerces, installation d'une boucherie, aménagement du carrefour des Passieux, Prés Carrés, et l'arrivée du structurant à l'Ermitage.

Il a rappelé les événements marquants sur notre commune avec les 100 ans de Mme ALBERT et le sauvetage de Mme RIOTTON après six jours passés dans un ravin. M. le Maire en a profité pour remercier les Armoisiens pour leur solidarité au cours des recherches.

Puis, il a évoqué la destinée de toutes les communes en terme d'intercommunalité, avec la création probable d'une communauté d'agglomération et en expliquant succinctement les différentes instances qui nous régissent. Il n'a pas oublié de reconnaître l'importance des associations et du travail des bénévoles qui oeuvrent pour le bien être de tous.

Pour clôturer la soirée, chacun a pu ensuite se retrouver et discuter longuement autour du verre de l'amitié.

## Validation du SCOT du Chablais le 16 décembre

### Rappel

Le projet de SCOT présenté en janvier 2010 aux élus a fait l'objet de nombreux avis, souvent réservés, voire défavorables suite à la consultation des partenaires et services de l'Etat. L'analyse de ces remarques a motivé un important travail des élus, des adaptations techniques et juridiques visant à adapter et améliorer le projet, ceci en concertation avec les services de l'Etat et la Société civile, notamment.

Les principales modifications, présentées au Conseil syndical le 23 septembre dernier, ont reçu un accueil favorable des élus et de la société civile.

### Une assemblée attentive pour un projet décisif pour l'avenir

Après avoir rappelé les grands enjeux de l'arrêt du SCOT à l'assemblée, Monsieur FILLION, Président du SIAC a tenu à saluer le travail accompli par les élus et les services pendant l'été pour proposer un nouveau document arrivé à une maturité qui renforce son caractère consensuel.

L'ordre du jour de la séance était ainsi établi :

- le bilan de la concertation du SCOT ;
- et l'arrêt du projet.

L'arrêt permettra de poursuivre le travail et d'engager les prochaines étapes : recueil de l'avis des services de l'Etat, mise à disposition du projet aux personnes publiques associées et ensuite enquête publique. Ce temps de réflexion sera l'occasion d'analyser les nouvelles ou dernières remarques avant l'approbation du document définitif en fin d'année 2011.

Le nouveau document a été présenté par Valérie Boulet de l'Agence Territoire, en présence de Frédéric Aubry du Cabinet Agrestis Eco-Développement, chargé de l'évaluation environnementale et appuyée par les informations juridiques et réglementaires de Maître Février, juriste

A la suite de la présentation, arriva le moment de voter et de se prononcer sur l'arrêt du SCOT.

72 votants se sont succédés auprès de l'urne et voici les résultats : 63 voix pour, 7 voix contre et 2 abstentions.

**Soit 90 %\* des élus favorables au projet de SCOT du Chablais dans a nouvelle forme.**

Le travail a payé et cette large majorité permet d'envisager sereinement la phase de consultation des personnes publiques associées.

## Exposition artisanale : Noëls du Monde

Un décor digne des grands magasins accueillait cette année le public venu découvrir les nouveautés de cette exposition 2010 sur le thème des « Noëls du Monde ».

Les bénévoles ont travaillé avec art pour réaliser un intérieur chaleureux, où trônait un magnifique Père Noël près d'une cheminée et d'un superbe sapin. Tout autour, les stands des exposants étaient à la hauteur du décor.

Peinture sur verre, broderie, bijoux, compositions florales, cartes en 3d, patchwork ; la passion de chacun était exposée et expliquée pour le plus grand plaisir du public venu encore très nombreux cette année.

Merci à tous ces artistes amateurs de nous offrir la possibilité de contempler tant de belles créations.



## Le 11 Novembre,



Cette année la cérémonie de commémoration du 11 novembre 1918 a été marquée par un événement particulier : la remise d'un diplôme d'honneur à Monsieur Antoine GIRARD, ancien combattant de la guerre de 1940, en témoignage de la reconnaissance de la France, pour laquelle il a combattu.

Et, c'est avec beaucoup d'émotion que Monsieur le Maire lui remet ce diplôme.

Après le discours de M. RABHI, M. VULLIEZ lut la lettre du Secrétaire d'Etat à la défense, et, les enfants des écoles, celles des poilus, témoignages poignants de la vie dans les tranchées.

La Batterie Fanfare, l'Echo du Haut Chablais, accompagna les Armoisiens présents au Monument aux Morts, jusqu'à la salle polyvalente pour partager un moment convivial.

## Erratum,

Lors de l'élaboration de la liste des artisans et commerçants sur la commune d'Armoys nous avons commis quelques oublis et erreurs. Veuillez nous en excuser.

<b>Cameraman</b>	M. MICOUD Olivier	300 Chemin des Chanals – ARMOY	Tél 06-71-67-56-64 omic@aliceadsl.fr
<b>Cours de langues à domicile pour adultes et enfants :</b> Italien, Français, Espagnol, Anglais	Mme DUBOULOZ Nathalie	1328 Route du bois de la ville – ARMOY	Tél 06-17-63-72-98 ou 04-50-70-38-61
<b>Distributeur de vélos et scooters électriques</b>	SOLIDOR SARL M. et Mme SOLIDOR Chantal et Jean-Claude	1230D Route du bois de la ville – ARMOY	<a href="http://www.solidor.com">www.solidor.com</a> <a href="http://www.veloscoot.com">www.veloscoot.com</a> <a href="http://www.evader.ch">www.evader.ch</a> Tél 09-62-23-01-34 <a href="mailto:solidorsarl@gmail.com">solidorsarl@gmail.com</a> <a href="mailto:info@solidor.co">info@solidor.co</a>
<b>Piscines</b>	ERMECO M. et Mme CORNIER Denis	87 Route de la Chavanne – «L'Ermitage» – ARMOY	Tél 04-50-71-33-31 Fax 04-50-71-81-38 <a href="mailto:contact@ermeco.fr">contact@ermeco.fr</a> <a href="http://www.ermeco.com">www.ermeco.com</a>

## Réunion publique du 29 novembre 2010

Lundi 29 novembre le Maire et son équipe municipale ont convié la population pour une 2<sup>e</sup> réunion publique sur la rédaction du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable). Plus de 200 Armoisiens ont assisté avec intérêt à cette réunion.

Ce document est un élément clé du dossier puisqu'il permet de constituer les pièces réglementaires du PLU (document graphique et prescriptions réglementaires) et d'élaborer les orientations d'aménagements. Le PADD prend aussi en compte les échanges qui ont eu lieu avec les habitants lors de la précédente réunion publique.

Les premières grandes idées ainsi dégagées ont été présentées aux Armoisiens :

- Poursuivre l'accueil de population et accompagner les besoins des habitants en logements, en services et commerces,
- Favoriser une plus grande diversification du parc de logements synonyme d'une vie locale plus dynamique,
- Soutenir un développement économique adapté à l'échelle d'Armoy,
- Promouvoir un développement apte à assurer un équilibre environnemental et paysagé à Armoy,
- Préserver le cadre de vie, les ressources, et le fonctionnement des écosystèmes,
- Faciliter les déplacements et développer les modes alternatifs à la voiture.



Mesdames LCHAT et CCHAT, ainsi que Monsieur le Maire ont ensuite répondu aux questions posées.

Il n'a cependant pas été possible de rentrer dans les détails puisque le PADD ne fait que poser les grandes orientations du PLU et qu'en l'état actuel des travaux il n'est possible de répondre et de s'engager sur des points précis comme le devenir de certaines parcelles, voies d'accès... Cet aspect du PADD n'a pas toujours été bien compris ce qui a pu entraîner des tensions.

A cette occasion, l'équipe municipale rappelle que Mesdames LCHAT et CCHAT sont des intervenantes extérieures mandatées par la commune. Nous regrettons donc les écarts de langage de certains (pris dans la passion des débats) et les invitons à plus de retenue pour les prochaines réunions.

## Repas annuel de nos aînés

C'est dans une ambiance très conviviale que nous avons accueilli, le samedi 4 décembre 2010, les anciens, pour le traditionnel repas annuel.

La salle communale s'est peu à peu remplie sur le coup de midi. M. Alain Durant, musicien, a accompagné l'arrivée des personnes, le ton était donné ...

Un apéritif a été servi et chacun s'est installé autour de la table pour déguster le repas préparé par l'Echo des Montagnes.

Nos papis et mamies ont pu apprécier le service assuré par une partie des conseillers municipaux.

Repas, musique, rires et chants étaient bien présents....

Vers 17h00 les premiers convives nous ont quittés et la salle s'est vidée au fur et à mesure.



## Petit Papa Noël, ...



Ils étaient très nombreux, tous les petits enfants venus attendre le Père Noël ce dimanche après-midi.

Cette année, il est arrivé de «Sur le Crêt», sur son char, pour distribuer des papillotes et récupérer ses lettres sur la Place des Commerces.

Puis tout le monde s'est dirigé vers la Salle Polyvalente où des enfants l'ont accueilli en chanson en lui faisant une haie d'honneur.

Les petits ont ensuite pu lui faire des confidences sur leurs désirs de cadeaux tout en dégustant gâteaux et boissons chaudes.

Mais le temps passe vite et le Père Noël est reparti pour voir d'autres enfants dans d'autres villages.

Alors à l'année prochaine Père Noël !

## Quand le Jazz est là, ...

Peut-être n'en avez-vous rien su mais il y a eu, le vendredi 10 décembre, à Armoiy, un évènement culturel de haute qualité, que les 45 personnes présentes ont pu apprécier avec surprise et délectation.

Ce soir-là, le Trio Jazz T-Box, formation chablaisienne, présente Florent VALSESIA (contrebasse), Florent BORDEAUX (batterie) et Antoine BROUZE (piano) ; ces jeunes et talentueux musiciens nous ont offert la primeur d'un répertoire original et cette première représentation publique de leurs compositions a laissé le

public le souffle coupé.

Parmi les ingrédients de cette alchimie complexe, créativité, virtuosité, musicalité, complicité (ils prennent plaisir à jouer ensemble !), humour ...



L'aménagement de la salle a pu permettre une acoustique plus qu'acceptable (ce n'était pas gagné) et les éclairages (merci François GALLAY), une ambiance cosy.

## Travaux

### ASSAINISSEMENT :

Le structurant arrivera cette année à l'Ermitage. La commune travaille en collaboration avec la CCCL. Les travaux sont prévus à l'automne.

### DENEIGEMENT :

Cette année encore les employés communaux n'ont pas ménagé leurs efforts pour entretenir nos routes. Un grand merci à eux.

### CROIX DE LONNAZ :

Grâce à la générosité de M. REYBAUD, et, au travail de M. MEKLOUFI, la croix de Lonnaz a repris des couleurs. Une action silencieuse qui mérite d'être remarquée et remerciée.

### CROIX des PASSIEUX :

Vous avez tous pu remarquer que la croix des Passieux a été changée. Elle a été installée et financée à l'initiative de certains habitants de la commune.

## Armoiy dans le département du Lot ?

L'été dernier, sur le GR 65, un des chemins menant de France à St Jacques de Compostelle, en Espagne. Deux Armoisiens Pèlerins « tombent » sur trois personnes, au bord du sentier, proposant gratuitement boissons et aliments énergétiques aux marcheurs. SDF à Paris, elles représentaient une association « ARMOY », du nom d'un hameau situé au coeur du Lot, et qui accueille des sans-logis de la région parisienne, pour des séjours à la campagne.

Un des buts de cette association est de modifier la manière dont les SDF sont perçus, et, de leur redonner le goût de la vie, par la rencontre avec les autres et par le biais d'un retour à la nature.

Association fondée par Madame Bernadette  
LAVILLE, 17, Rue du Jour,  
75001 PARIS.

## Armoys, ... en Irlande



Le saviez-vous, Armoys a un homonyme situé en Irlande du Nord, plus exactement dans le Comté d'Antrim.



Ce village, tout comme le nôtre, est construit sur un dépôt de moraine glaciaire et est bordé par un cours d'eau (la rivière Bush). Il est également proche de reliefs car il est situé au pied de la montagne Knocklayde.

Sa création remonterait au 5<sup>ème</sup> siècle et pourrait être attribuée à Saint-Patrick. Ce village irlandais était une importante colonie du royaume de Dalriada regroupant l'Irlande du Nord et l'Ecosse de l'Ouest, créé au 5<sup>e</sup> siècle par Fergus le Grand (Fergus Mor).

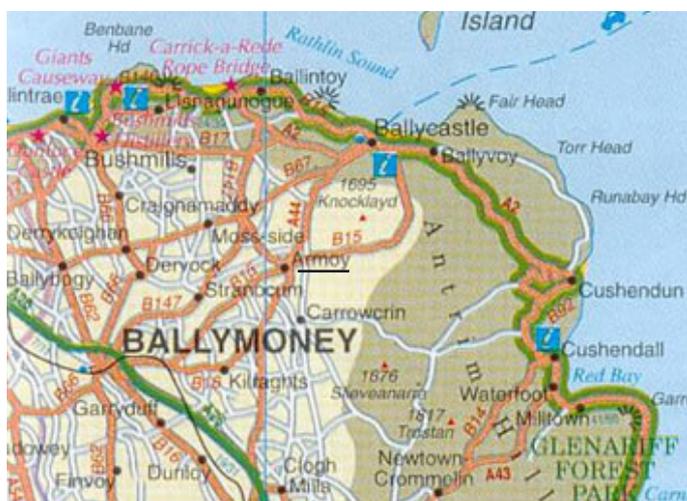


Armoys dispose également d'une très belle église presbytérienne, l'église Saint Patrick (on s'en serait douté) et d'une tour ronde.



Situé à 9 km au sud-ouest de Ballycastle et à 13 km au nord-est de Ballymoney le village d'Armoys en Irlande compte un demi millier d'habitants (un peu plus de 400 au recensement de 2001).

Les randonneurs pourront cheminer le long de la célèbre voie Moyle ou encore parcourir la Bregagh Road (une voie bordée d'arbres du pays où les branches gris argenté des ormes s'entrelacent pour former une arche naturelle connue localement sous le nom de « Hedges Dark »).



Les golfeurs quant à eux auront tout loisir pour s'exercer au golf grâce au « 18 trous » du terrain de Gracehill.

C'est le plus important village du district de Moyle. Armoys dispose d'une école primaire, d'une poste, de commerces de proximité, mais c'est le conseil du district de Moyle qui en assure la gestion. Il n'y a donc pas de mairie, mais une association de la communauté d'Armoys.

Dans le passé, la pièce maîtresse du village était un bâtiment appelé « Tilly Molloy » situé à côté de la rivière. Pendant des décennies il fut un lieu de rencontre pour les fêtes, les danses de village, les soirées, les animations théâtrales et cinématographiques. Il est pourtant tombé en désuétude et a été abandonné. En 1996. Le groupe de la communauté locale a racheté le bâtiment et l'a transformé à nouveau pour en faire le centre du village avec des commerces, des bureaux et des appartements de vacances donnant sur la rivière Bush.



Alors pourquoi ne pas aller à Armoys pour vos prochaines vacances ?



## Goutte de Vie, donateurs de sang Armoiy-Le Lyaud

Lors de sa dernière assemblée générale, l'association a pu constater que l'année 2010 est le meilleur cru depuis sa fondation en 1994. Le cap des 300 donateurs a été franchi sur les quatre collectes annuelles.

Un merci chaleureux à toutes les personnes qui prennent le temps de venir à ces collectes.

Les malades, accidentés, personnes âgées, ont tellement besoin de vous !

2011 innove. Avec l'accord de la municipalité du Lyaud, la première collecte a eu lieu entièrement dans les salles communales, au dessus de la mairie du Lyaud.

Les prochaines devraient se dérouler au camion de l'EFS comme d'habitude, mais le secrétariat et la collation continueront à se tenir dans les salles communales.

Retenez dès à présent les dates des collectes 2011 :

- 27 avril, 3 août, et 26 octobre



## APCV: Association-Armoiy-Patrimoine-Cadre de vie

### EXPOSITION « ARMOY ET LA SAVOIE IL Y A 150 ANS

L'exposition organisée du 16 au 22 novembre dernier par l'association ARMOY-PATRIMOINE-CADRE DE VIE (APCV) et la Bibliothèque a connu un vif succès. Elle a attiré près de 400 personnes à la salle polyvalente qui ont pu découvrir plus de 200 documents d'archives concernant la vie en Savoie et plus particulièrement à Armoiy au XIXe siècle. Ceux ci concernaient aussi bien la grande Histoire avec explication chronologique du processus qui a conduit au rattachement de la Savoie à la France que l'histoire locale entre 1820 et 1880.

Au fil des panneaux d'exposition on découvrait la séparation d'Armoiy d'avec le Lyaud, des cartes inédites annexées au décret de 1870 du Ministère de l'Intérieur délimitant précisément la commune de ses voisines, la pratique religieuse, la plâtrière d'Armoiy, les différents recensements ou études économiques effectuées durant la

période sarde, ainsi qu'une description très détaillée de l'école publique en 1880 et de l'enseignement qui y était dispensé. Quelques faits divers, photos et lithographies anciennes agrémentaient le tout. Les élèves des classes CM1 et CM2 du groupe scolaire ont eu droit à une présentation particulière qui les a vivement intéressés, vu le nombre de questions qu'ils ont posées sur la vie de leurs ancêtres .

L'APCV poursuivra ses activités en 2011 par l'organisation de conférences, probablement sur la faune et la flore locales, et de visites commentées de certains endroits remarquables de la commune.

En 2012 une nouvelle exposition est d'ores et déjà prévue avec pour thème « Armoiy au Moyen Age ». Les personnes désireuses de rejoindre l'association peuvent nous contacter à l'adresse ci dessous.

André BELLEVILLE  
51 rue de jardins – Armoiy  
armoy.apcv@gmail.com



## Comité des fêtes

### ALERTE !!!

Votre village est votre lieu de vie et vous savez apprécier tout ce qu'il vous propose : les différentes activités et les manifestations qui y sont organisées, carnaval des enfants, fête au village...

Mais aujourd'hui tout cela est remis en cause par manque d'effectif. Le comité des fêtes se meurt faute de nouveaux membres bénévoles. Alors, si vous ne voulez pas

qu'Armoiy devienne la cité dortoir de Thonon, offrez un peu de votre temps (quelques heures deux fois par an) pour que vos enfants continuent d'avoir la joie de se retrouver à Mardi gras et à la fête au village autour de jeux et d'un sympathique repas.

Merci de venir nous rejoindre le mercredi 23 février pour notre assemblée générale à 20h à la mairie ou de contacter Danièle Calvez au 04 50 70 55 33

## Football

Des jeunes footballeurs de l'AS LE LYAUD-ARMOY se sont rendus le samedi 15 janvier 2011 au stade de Gerland à LYON sur invitation de l'Olympique Lyonnais pour assister au match de championnat de Ligue 1 OL/LORIENT.

En effet, 16 joueurs des catégories U15 et U17 ont été retenus comme ramasseurs de ballons pour cette rencontre de reprise accompagnés de 8 dirigeants.

Le voyage en minibus s'est déroulé sans problème.

Les jeunes du club ont été pris en charge par les responsables qui s'occupent des ramasseurs de ballons.



Après avoir écouté attentivement les consignes, nos jeunes se retrouvaient sur la pelouse de Gerland et on lisait sur leur visage toute la concentration nécessaire pour jouer un tel rôle.

Cela restera un souvenir inoubliable que de côtoyer ces vedettes du football.

Après avoir repris des forces autour du pique-nique préparé par le président Claude Roguier,

le retour vers la Haute-Savoie se profila. Que de souvenirs pour ceux qui étaient présents à cette magnifique sortie.

Un grand merci à l'auteur de cette initiative Stéphane Barril responsable des Jeunes.

## Festival de Théâtre

Le Festival de Théâtre Amateur d'Armoiy fête ses 10 ans cette année.

Rendez vous les 18, 19, 20 et 25, 26, 27 mars à la salle des fêtes pour de belles surprises.

Retrouvez le programme des 10 éditions sur le site internet [www.festival-theatre-armoy.fr](http://www.festival-theatre-armoy.fr)



## Foyer Rural

### Foyer Rural Culturel Armoiy-le Lyaud : La forme !

Pour être en forme avant de "descendre" au marché, rien de tel que le cours de gym douce le jeudi matin !

Et pour la garder, il suffisait, cet automne de s'initier à la marche nordique le jeudi après midi !

Si vous recherchez plus de calme, pourquoi ne pas venir découvrir la sophrologie lors des séances découverte des samedis 9 avril et 28 mai, ou encore venir vous initier au

Qi-Gong le 26 mars prochain.

De nombreuses autres activités sont proposées permettant de "s'éclater", apprendre, créer ... : gymnastique adultes et enfants, stretching, cardio-danse, théâtre ado, anglais, guitare, couture, après midi loisirs.

Tous les mercredis (hors vacances scolaires), de 9h à 12h, le foyer tient sa permanence à la mairie d'Armoiy.



## Transports scolaires : pensez aux inscriptions !

Si le mois de septembre est encore loin, la rentrée des transports scolaires est déjà en cours de préparation. Les dossiers d'inscriptions pour l'année 2011-2012 seront disponibles sur [www.cc-collinesduleman.fr](http://www.cc-collinesduleman.fr) dès le mois d'avril. Ils pourront aussi être retirés à la communauté de communes aux heures habituelles d'ouverture au public. Tous devront être renvoyés dûment complétés avant le 15 juin.



**Les élèves bénéficiant déjà du service cette année devront impérativement faire l'objet d'une nouvelle inscription.** Par ailleurs, les élèves n'ayant pas encore déterminé leur orientation et ne connaissant pas encore leur lieu de scolarisation à la rentrée prochaine doivent tout de même procéder à une inscription. En cas d'annulation, l'ensemble du dossier d'inscription (le règlement y compris) sera restitué.

### 43 arrêts répartis sur 14 lignes

Le service Transports Scolaires de la communauté de communes gère au quotidien le transport d'environ 800 collégiens et lycéens. 43 arrêts répartis sur 14 lignes permettent de desservir l'ensemble du territoire et de conduire les enfants vers douze établissements : Collège de Bons-en-Chablais, Collège Champagne, Collège Jean-Jacques Rousseau, Collège Saint-Joseph, Collège Sacré-Cœur, Lycée Polyvalent de la Versoie, Lycée Professionnel du Chablais, Lycée Professionnel Rural des 3 Vallées, Lycée Saint-Joseph, Lycée technique Jeanne d'Arc et Lycée Anna de Noailles à Evian.

## Centre de loisirs : c'est ouvert toute l'année

L'équipe d'animation des Collines du Léman accueille les 4/11 ans résidant sur la communauté de communes tous les mercredis et pendant l'ensemble des vacances scolaires. Pour les 12/15 ans, l'Espace Jeunesse est ouvert tous les samedis après-midi.

Situé au cœur d'un parc de 4 ha, le centre de loisirs intercommunal situé à Allinges (site de l'Aérospatiale) propose aux 4/11 ans de découvrir des loisirs éducatifs de manière collective. Jeux de plein air, arts du cirque ou arts plastiques, un nouveau thème est exploré chaque mois. Des activités diversifiées complètent ces animations mensuelles et permettent aux enfants de développer leur imagination et leur créativité au fil des saisons (bibliothèques, ateliers cuisine...). Pendant les vacances scolaires, l'accueil est quotidien et un service de ramassage assure, matin et soir, le transport des enfants entre leur commune de résidence et le centre de loisirs.

Afin de répondre au besoin de tous, l'accueil des enfants est échelonné entre 7h15 et 9h. Le soir, les départs s'organisent entre 17h30 et 18h30.

### Un Espace Jeunesse pour les 12-15 ans

Les adolescents sont accueillis tous les samedis à l'Aérospatiale. Lorsque les animations sont terminées, ils

peuvent profiter des espaces verts et des salles d'activités leur étant réservées. Parallèlement, une soirée thématique est organisée chaque mois et des demi-journées d'accueil sont proposées pendant les vacances scolaires. « Au-delà des nombreuses activités organisées, il s'agit de diriger les adolescents vers des notions de projets et de citoyenneté » explique Gil Thomas, vice-président de la communauté de communes en charge de l'Action Jeunesse.

L'ensemble des actions Jeunesse menées sur les Collines du Léman est mise en œuvre par la Fédération des œuvres Laïques de Haute-Savoie (FOL 74) dans le



cadre d'une délégation de service public.

Plus d'informations

Action Jeunesse des Collines du Léman

04 50 72 94 36

[www.cc-collinesduleman.fr](http://www.cc-collinesduleman.fr)

## Défi du Compostage :

### prochaine matinée d'animation le 19 mars

La prochaine matinée d'animation autour du compostage organisée par la communauté de communes aura lieu le samedi 19 mars 2011 à Allinges (site de l'Aérospatiale) à partir de 10h30.

« Il s'agit vraiment d'une matinée d'animation durant laquelle la place accordée à la théorie est réduite au maximum. La sensibilisation est avant tout basée sur la

pratique et les participants sont bien souvent surpris par la forme de ces ateliers » annonce Jean-Pierre FILLION, président de la communauté de communes.

**En maison comme en appartement, chacun peut pratiquer le compostage.** Et les actions programmées permettront à tous de participer : aide à l'achat de composteur, accompagnement des débutants, ateliers de perfectionnement, démonstration de lombricomposteur, enveloppes pour le soutien d'initiatives innovantes (lombricompostage, composteur collectif...)

Cette animation s'inscrit dans le cadre de la grande opération-défi lancée en 2010 par la communauté de communes. Son objectif : réduire de 10% le poids des déchets ménagers collectés chaque année sur les Collines du Léman en pariant sur le compostage des déchets verts et fermentescibles.

Que vous pratiquiez déjà le compostage ou pas, rejoignez ceux ayant déjà décidé de relever le défi...

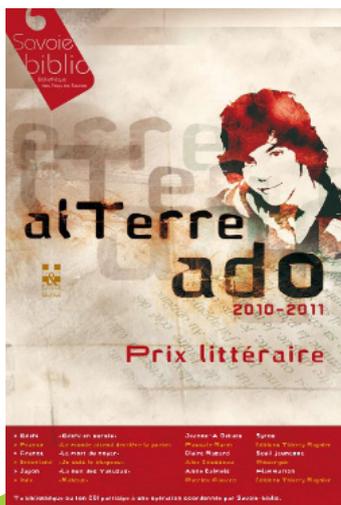


**Compostage : relevons le défi**  
**Samedi 19 mars (10h30/12h) à Allinges**  
**(site de l'Aérospatiale – 203 route de Commelinges)**  
**Entrée Libre**

## Infos Bibliothèque

Vendredi 11 février Danielle et Robert Giroud nous ont emmenés en Albanie à partir de photos réalisés au cours de deux voyages en camping-car.

Maintenant, place aux adolescents !



Le but du jeu est de donner son avis sur un ou plusieurs des 6 romans sélectionnés avant le 1er avril. Les avis seront rassemblés et permettront de décerner le prix Alterre ado à l'auteur qui aura obtenu le plus d'avis favorable. Une page alTerre ado est ouverte sur Facebook (informations, énigmes etc.)

Vous pourrez rencontrer les auteurs, participer à un forum et à des jeux samedi 14 mai à Aix-Les Bains. Un transport gratuit sera assuré à partir de Perrignier.

Et dans le cadre des semaines d'éducation contre les discriminations et le racisme, l'équipe de Action jeunesse des Collines du Léman propose une lecture théâtralisée de « Alors partir », issu de la sélection alTerre ado 2009. Ce spectacle aura lieu samedi 16 avril à 17h30 à la salle polyvalente d'Armoy. Il sera précédé d'une rencontre avec les jeunes qui le souhaitent à 14h30 à la bibliothèque d'Armoy pour entre autres échanger autour de la sélection alTerre ado 2010.

Pour en savoir plus, prendre contact avec :  
Laurent Loyer,

**Action jeunesse des Collines du Léman,**  
**tél 04 5072 94 36**

ou

Martine Sachet,  
**bibliothèque d'Armoy,**  
**tél 04 50 70 57 68.**

### Elisez le prix alTerre Ado 2011

Vous avez entre 12 et 15 ans ? Les bibliothèques des Collines du Léman vous proposent de participer à l'élection du prix littéraire alTerre Ado 2011.

## Urbanisme

TOUTE CONSTRUCTION OU MODIFICATION DE VOTRE HABITATION (GARAGE, ABRI DE JARDIN, VÉLUX, VÉRANDA, PISCINE (Y COMPRIS HORS SOL), OUVERTURES SUPPLÉMENTAIRES, ETC...) DOIT FAIRE L'OBJET D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE OU DE DÉCLARATION DE TRAVAUX.

POUR VOS CLÔTURES (MURS, HAIES, PORTAILS, ETC...), UNE DÉCLARATION DE TRAVAUX DOIT **SYSTEMATIQUEMENT** ÊTRE DEMANDÉE. DE PLUS, SI VOTRE PROPRIÉTÉ EST SITUÉE EN BORDURE D'UNE VOIE COMMUNALE OU DÉPARTEMENTALE, VOUS DEVEZ ÉGALEMENT DEMANDER UN ALIGNEMENT.

POUR LES HAIES PAYSAGÈRES UNE AIDE FINANCIÈRE EXISTE AU NIVEAU DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES COLLINES DU LÉMAN. ADRESSEZ VOUS À LA MAIRIE POUR TOUT RENSEIGNEMENT.

ARCHITECTE CONSULTANT – VOUS AVEZ UN PROJET DE CONSTRUCTION ET VOUS SOUHAITEZ SAVOIR S'IL EST COMPATIBLE AVEC LES RÈGLES D'URBANISME DE LA COMMUNE, PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC L'ARCHITECTE CONSULTANT DES COLLINES DU LÉMAN AU 04.50.72.01.04. LE SERVICE EST GRATUIT.

## Feux sauvages

Conformément à l'arrêté municipal n° 97/09 du 28 août 1997, l'émission prolongée de fumée, provenant du brûlage de déchets de toute nature, est INTERDITE sur l'ensemble du territoire de la commune d'Armoy et

principalement à proximité des habitations. Un site est prévu pour les déchets verts.



## Gestion des déchets : journée d'information



Samedi 16 avril matin se tiendra une demi-journée d'information sur le traitement des déchets.

A cette occasion les habitants de la com-

mune pourront prendre connaissance des différentes actions en faveur de la gestion des déchets (compostage, collecte sélective, stop pub...) mises en oeuvre par la communauté de commune.

## Élagage des haies

Le passage sur les voies publiques et sur les voies privées ouvertes à la circulation ne doit pas être gêné par des haies ou autres plantations.

Les riverains doivent élaguer la végétation qui empiète sur ces voies ou qui obstrue la visibilité.

## Stationnement des Véhicules



Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de s'arrêter ou de stationner en bordure des voies communales.

Conformément au règlement du Plan Local

d'Urbanisme de la Commune, des emplacements doivent être prévus à l'intérieur de chaque propriété.

## Éclairage public

L'entreprise DEGENEVE à Lullin est chargée de l'entretien de l'éclairage public, elle intervient une fois par mois.

Merci d'informer le secrétariat de mairie du dysfonctionnement des lampes situées à proximité de votre habitation.



- Stat civil -  
- Agenda -



## Bienvenue ....

ALVES--CAYEN Kloé le 30 Octobre 2010  
REYBAUD Victor le 09 Décembre 2010  
GUERINEAU Noé le 11 Janvier 2011

## Joyeux anniversaire !!!

Madame Daria MOUTHON	le 7 janvier 1931
Madame Charlotte RONNET	le 30 janvier 1926
Madame Reine ROUGE	le 07 octobre 1921
Monsieur Gilbert FREZIER	le 15 octobre 1925
Madame Micheline LOBSTEIN	le 06 novembre 1930
Madame Renée DUBREUIL	le 14 novembre 1929

## Ils nous ont quitté...



Madame Andrée G'STALTER	le 1 <sup>er</sup> novembre 2010
Madame Christiane FRANIER	le 14 décembre 2010
Madame Hélène PERRET	le 19 décembre 2010
Monsieur Sylvain REYBAUD	le 30 décembre 2010
Madame Hortense GHIO	le 22 janvier 2011

## Agenda

### Manifestations

#### Février :

Le 12 : «Voyage en Albanie»  
par la bibliothèque  
Salle des fêtes d'Armoy.

Le 27 : Concours de Belote  
Organisé par les Batteries Fanfare  
Salle des Fêtes d'Armoy

#### Mars :

Le 8 : Carnaval des enfants  
par le comité des fêtes  
Salle des fêtes d'Armoy.

Les 18,19,20 et 25,26,27 :  
Festival de théâtre  
Salle des fêtes d'Armoy.

Le 25 : Lasagnes à emporter  
Association de parents d'élèves  
Groupe scolaire

#### Avril :

Le 2 : Journée nettoyage  
rendez-vous à 8h à la Mairie.

Le 8 : Concert AMAL'GAMME  
Salle des Fêtes à Armoy

Le 24 : de 10h à 12h Troc plants  
(échange gratuit de graines, boutures, ...)  
Place du Champ Dunand Le Lyaud

Le 27 : Don du sang  
Association goutte de vie  
Salle communale Le Lyaud.

#### Mai :

Le 8 : Cérémonie du Souvenir  
au Monument aux Morts.

Le 15 : Vente de fleurs  
Association de parents d'élèves  
Place du Champ Dunand Le Lyaud

#### Juin :

Fête des Mères : Organisation en cours.

## Coordonnées Mairie

202 route du Bois de la Cour  
Tél. 04-50-73-95-74  
Fax. 04-50-73-98-57  
Mail : [communedarmoy@wanadoo.fr](mailto:communedarmoy@wanadoo.fr)  
Ouverture au public :  
du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30  
Permanences du Maire sur rendez-vous



## Bibliothèque

202 route du Bois de la Cour  
Tél. 04-50-70-57-68  
Fax. 04-50-73-98-57  
Mail : [bibliothequearmoy@wanadoo.fr](mailto:bibliothequearmoy@wanadoo.fr)  
Ouverture : le lundi et le vendredi de 16h30 à 18h30, le mercredi de 14h à 16h30 et le samedi de 9h30 à 11h30

## SIVOM Armoy - Le Lyaud

78 rue Voigères  
74200 Le Lyaud  
Tél. 04-50-73-97-84  
Fax. 04-50-70-56-53  
Mail : [armoy-le-lyaud.sivom@wanadoo.fr](mailto:armoy-le-lyaud.sivom@wanadoo.fr)

## Communauté de Communes des Collines du Léman

Place de la Mairie  
74550 Perrignier  
Tél. 04-50-72-01-04  
Fax. 04-50-72-01-03  
Ouverture : lundi 9h-12h / 14h-18h30, du mardi  
au jeudi 9h-12h / 14h-17h, vendredi 9h-17h sans  
interruption  
Site internet : [www.cc-collinesduleman.fr](http://www.cc-collinesduleman.fr)

### La crèche intercommunale

Site de l'Aérospatiale à Allinges  
04-50-26-42-24

### Le Centre de loisirs intercommunal

Site de l'Aérospatiale à Allinges  
04-50-72-94-36

**Permanences d'inscriptions** : les mardis de 17h à 19h, les mercredis de 14h à 18h, les vendredis de 17h à 19h et les samedis de 10h à 12h

### Le Relais Assistants Maternels des Collines du Léman

Permanences téléphoniques au 04-50-72-01-04 les lundis et jeudis de 14h à 16h, le vendredi de 9h à 11h.

Accueil personnalisé les lundis de 16h à 18h30 et les mardis de 8h30 à 12h (sur rendez-vous uniquement au 04-50-72-01-04).

### La déchetterie intercommunale

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h le samedi de 8h30 à 18h30 sans interruption.  
Tél. 04-50-73-98-59

## Groupe scolaire Armoy - Le Lyaud

78 rue Voigères  
74200 Le Lyaud  
Tél. école élémentaire. 04-50-70-54-52  
Tél. école maternelle. 04-50-26-64-94  
Mail : [emlyaud@edres74.ac-grenoble.fr](mailto:emlyaud@edres74.ac-grenoble.fr)  
[eclyaud@edres74.ac-grenoble.fr](mailto:eclyaud@edres74.ac-grenoble.fr)

### Des permanences pour tous

#### **Assistante sociale**

Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis du mois de 9h à 12h  
Sur rendez-vous uniquement auprès du Pôle médico-social Thonon Ouest  
04-50-83-02-36

#### **Médiatrice**

Tous les mardis après-midi à la communauté de communes.  
Sur rendez-vous uniquement au 04-50-72-01-04

#### **Puériculture**

> **une permanence conseil** d'une infirmière puéricultrice (allaitement, pesées, soins quotidiens, développement de l'enfant, accompagnement des parents...)

**tous les vendredis de 9h à 12h (sans rendez-vous)**

> **des consultations médicales** tous les 4<sup>e</sup> vendredis de chaque mois de 9h à 12h, sur rendez-vous uniquement au 04-50-83-02-36

#### **Architecte consultant**

le 1<sup>er</sup> jeudi du mois de 9h à 12h  
Sur rendez-vous uniquement au 04-50-72-01-04

